

ARRETE DU MAIRE

PUBLIE SUR LE  
SITE INTERNET DE  
LA COMMUNE  
LE 15/07/2025



Maire de la ville  
de Holtzheim

**Règlementant provisoirement le stationnement  
sur le parking du Hall des Sports rue de la Bruche  
MONSTER CARS TRANSFORMERS  
du 21/07/2025 au 24/07/2025**

VU l'article L2212-1et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieur  
VU le déroulement du spectacle Monster Cars Transformers du 22/07/2025 au 23/07/2025  
VU le stationnement des forains à compter du 21/07/2025 jusqu'au 24/07/2025,  
Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité de réglementer le stationnement sur ce parking

**ARRETE**

- Article 1<sup>er</sup>** Le stationnement des véhicules (hors ceux des forains) est strictement interdit sur le parking du Hall des sports, rue de la Bruche du lundi 21 juillet 2025 au jeudi 24 juillet 2025 afin de permettre l'installation du spectacle Monster Cars Transformers, dont les spectacles auront lieu du mardi 22 juillet 2025 au mercredi 23 juillet 2025.
- Article 2** Les dégâts occasionnés à la voie publique seront réparés d'office aux frais des forains qui exécutent les travaux d'installation.
- Article 3** Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 4** Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la commune.
- Article 5** Ampliation de l'arrêté sera transmise à
- Gendarmerie de Geispolsheim
  - Police municipale de Holtzheim
  - Service Technique de Holtzheim
  - Affichage mairie

Holtzheim le 10/07/2025  
Par délégation du Maire  
L'adjoint Bruno MICHEL